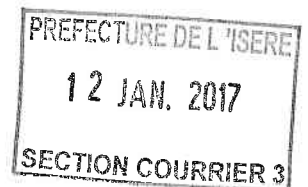


EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 06
DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mil dix-sept, le samedi 7 janvier à 16h30, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 2 janvier 2017, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur GIRARD Stéphane, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

PRÉSENTS :

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Marc PARISET, , Patrick HUSTACHE

ABSENTS : Edouard Bos, Michel JORCIN

Pouvoir de Michel JORCIN à Stéphane GIRARD

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : transfert de la compétence « plan local d'urbanisme » à l'intercommunalité

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal l'information de la Communauté de communes de l'Oisans concernant le transfert de la compétence « plan local d'urbanisme » à l'intercommunalité. Ce transfert est automatique au 27 mars 2017, sauf si au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposent.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de ne pas s'opposer à ce transfert de compétence.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Stéphane GIRARD

Three handwritten signatures in blue ink, including one that clearly reads 'Hustack'.

